

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT : HAUTE VIENNE  
 Arrondissement : LIMOGES  
 Canton : CONDAT/VIENNE  
 Commune : SOLIGNAC

**Nombres de membres**

En Exercice	19
Présents	16
Votants	19

**Date de convocation**

11/12/2023

**Date d'affichage**

11/12/2023

Objet : ouverture d'un poste d'Agent de Maîtrise et d'Adjoint Technique.

**Délibération n° 2023DEL37**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE SOLIGNAC**  
**Séance publique du 18 décembre 2023**

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Maire.

**Présents :**

Mmes BAYLE, BOURGER, CARLIER, COMES, DUPIN, FERNANDES, FOURGEAUD, GUITARD, MOURNETAS, MM CHAZELAS, COLDEBOEUF, GOURINCHAS, LEYRIS, PECHER, PORTHEAULT, RECORD.

**Absents et excusés :**

Nathalie COIGNAC procuration donnée à Claire MOURNETAS  
 Aurélien BRUNET procuration donnée à Nicole BAYLE  
 Christian RIBOULET procuration donnée à Fabrice RECORD

Laure FERNANDES a été élue secrétaire de séance.

Un agent du service technique va partir à la retraite en 2024. Son remplaçant sera recruté dans le cadre d'emploi des Adjointes Techniques et des Agents de Maîtrise.

Le tableau des effectifs actuel comporte déjà 2 postes non pourvus d'Adjoint Technique principal 1<sup>ère</sup> classe et 2<sup>ème</sup> classe et 1 poste d'Agent de Maîtrise principal.

Il est nécessaire d'ouvrir un poste d'Adjoint Technique (3 grades dans le cadre d'emploi : AT, AT Principal 1<sup>ère</sup> classe et 2<sup>ème</sup> classe) et un poste d'Agent de Maîtrise (2 grades dans le cadre d'emploi : AM et AM Principal).

Les postes non pourvus seront supprimés du tableau des effectifs une fois le recrutement fait et après avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion.

Le Conseil Municipal a délibéré à 19 voix pour, 0 contre, 0 abstention

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,



Alexandre PORTHEAULT

Certifié exécutoire par Alexandre  
 PORTHEAULT, Maire  
 Compte tenu de la transmission en  
 Préfecture le  
 Et la publication le

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le



ID : 087-218719201-20231222-221220234-DE